



Groupe Régional des Bibliothécaires Vaudois
Case postale 6347
1002 Lausanne

<http://www.grbv.ch>

Membre de la fédération syndicale SUD

PV de la 31ème Assemblée Générale du Groupe Régional des Bibliothécaires Vaudois (GRBV)

14 mai 2009, 19h

**Maison de quartier Sous-gare
Av. Dapples 50
Lausanne**

Excusés (31) :

Membres GRBV : Sandrine Allaman, Sandrine Bally, Françoise Berger, Ludivine Berizzi, Céline Bui, Julie Chabloz, Valérie Charbonnier, Jean-Louis Cuche, Chantal Delessert, Laurent Dubois, Pierre Forestier, Nadine Gaille, Martine Gambazzi, Marc Gattlen, Annabelle Genton, Katalin Haymoz, Martine Jaccard, Céline Jaggi, Valérie Mérat, Danielle Mincio, Anne-Marie Pittet, Joséphine Ruffieux, Daniela Spring, Virginie Schlaefli, Françoise Vermot, Marie-Thérèse Wenner, Marianne Zurcher

Autres associations : Stéphanie Bonvin (GVB), Michel Gorin (CLP), Isabelle Chambaz (CLP), Barbara Kräuchli (BIS)

Présents (37) :

Membres GRBV : Laurence Anglas Sansonnens, Carole Bassin, Martine Bovet, Diane Burdet, Joëlle Burnier, Jean-Marie Chautems, Henriette Cochard, Patricia Delay Kreutes, Camille Dubois, Tania Dutoit, Michèle Fornallaz, Estelle Gautchi, Sarah Grin, Aline Guignard, Cécile Jaques, Muriel Lagrive, Laurent Longchamp, Anaïs Mermillod, Anne Monbaron, Marie Nicolet, Isabelle Plan, Dora Rentsch, Murielle Reynolds Henchoz, Guy Roland, Isabelle Roy, Olivier Simioni, Jean-Luc Wermeille

Autres associations : Daniel Jaccaz (AGBD), Vincent Guillot (AAID), David Aymonin (EPFL)

Comité : Pierre-Alain Beffa, Nicolas Blanc, Catherine Comte, Pascale Engler, Jocelyne Hefti, Fabienne Rosé Longchamp, Françoise Schilt

Ordre du jour:

Ordre du jour

1. Adoption du PV de l'AG du 22 mai 2008
2. Rapport des vérificateurs des comptes
3. Annonce de l'admission des nouveaux membres et des démissions
4. Elections
5. Modification des statuts
6. Propositions individuelles
7. Informations sur différents sujets d'actualité
 - a) Sommet Mondial sur la Société d'Information
 - b) DECFO/SYSREM
 - c) Bibliothèques scolaires
 - d) Rencontres associatives romandes et actualités BIS
 - e) Formation AID
 - f) Soirée récréative du GRBV
 - g) Bibliothèque Municipale de Lausanne (BML)
 - h) Worldcat

Nicolas Blanc, membre du comité, souhaite la bienvenue aux membres et salue tout particulièrement les invités :

- Daniel Jaccaz, représentant de l'Association Genevoise des Bibliothécaires Diplômés (AGBD)
- David Aymonin, directeur de la bibliothèque de l'EPFL
- Marie Nicolet, bibliothécaire à la Tour-de-Peilz, membre de la Communauté de travail des Bibliothèques Suisse de Lecture Publique (CLP)
- Vincent Guillot, président de l'Association des Assistants en Information Documentaire (AAID)

La liste des personnes excusées est également parcourue.

1. Adoption du PV de l'Assemblée Générale du 22 mai 2008

Le PV de la 30^e assemblée, ainsi que le rapport d'activité 2008 du GRBV sont disponibles sur le site internet du groupe (<http://www.grbv.bbs.ch/agenda.html>).

Personne n'ayant de commentaires à faire sur ces deux documents, ils sont adoptés par l'assemblée.

2. Rapport des vérificateurs des comptes

Jocelyne Hefti, trésorière, présente les comptes du GRBV. Au 13 mai 2009, la fortune du GRBV se monte à 8820.- CHF, soit 2988,20 à la Banque Migros et 5831.80 sur le CCP.

90 membres ont déjà payé leur cotisation et la moitié de la cotisation à SUD a déjà été réglée pour 133 membres.

Les vérificateurs des comptes, Thomas Brauchli et Jean-Marie Chautems se sont réunis le 12 mai 2009 à la bibliothèque du CHUV. Ils certifient que les comptes sont bien tenus et donnent décharge à la trésorière. Ils se posent toutefois la question de savoir s'il ne serait pas judicieux de placer tous les avoirs du GRBV sur le CCP afin d'éviter les frais administratifs comptabilisés pour la tenue des comptes d'un montant inférieur à 7500.- CHF.

Jocelyne Hefti explique que lors d'une assemblée précédente, il avait été décidé d'ouvrir un compte à la banque alternative et que finalement le compte avait été ouvert à la Banque Migros.

Le comité demande donc à l'assemblée si elle accepte le transfert des avoirs du compte Migros au CCP afin d'assurer la gestion gratuite de celui-ci (sous entendu que le montant des avoirs sur le CCP est supérieur à 7500.- CHF).

L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

Jocelyne Hefti tient les comptes à disposition des membres intéressés.

Les vérificateurs des comptes sont reconduits dans leur fonction mais le comité souhaite qu'un suppléant soit nommé, dans le cas où un des vérificateurs ne pourraient pas exercer son devoir. Guy Roland propose de prendre le poste de suppléant.

3. Annonce de l'admission des nouveaux membres et des démissions

Nicolas Blanc signale l'admission de 31 nouveaux membres et la démission de 9 membres, principalement des personnes parties à la retraite ou ayant déménagé.

Nouveaux membres :

<i>Josée Antille</i>	<i>BCU</i>
<i>Carole Bassin</i>	<i>Bibliothèque scolaire de Préverenges</i>
<i>Laurence Baudraz</i>	<i>Haute Ecole Pédagogique</i>
<i>Alexandra Borowek</i>	<i>BCU</i>
<i>Diane Burdet</i>	<i>Service du Développement territorial VD</i>
<i>Isabelle Cardis</i>	<i>Bibliothèque municipale de Lausanne</i>
<i>Amandine Cerottini</i>	<i>Collège de Perosalle à Ollon</i>
<i>Henriette Cochard</i>	<i>Haute Ecole Pédagogique</i>
<i>Evelyne Deferr</i>	<i>BCU</i>
<i>Marisette Despont</i>	<i>Haute Ecole d'Ingénierie à Yverdon</i>
<i>Laurent Dubois</i>	<i>BCU</i>
<i>Jacqueline El Borai</i>	<i>Gymnase du Bugnon, Sévelin</i>
<i>Martine Gambazzi Pittet</i>	<i>Gymnase Auguste Piccard</i>
<i>Marc Gattlen</i>	<i>Ecole d'études sociales et pédagogiques</i>
<i>Anabelle Genton</i>	<i>BCU</i>
<i>Sarah Grin</i>	<i>BCU</i>
<i>Jürgen Haepers</i>	<i>BCU</i>
<i>Suzanne Kaufmann</i>	<i>BCU</i>
<i>Muriel Lagrive</i>	<i>BCU</i>
<i>Laurent Longchamp</i>	<i>Gymnase intercantonal de La Broye</i>
<i>Danielle Mincio</i>	<i>BCU</i>
<i>Agnès Pariat</i>	<i>Gymnase de Burier</i>

<i>Marilyn Porporato</i>	<i>Ecole secondaire de Nyon-Marens</i>
<i>Marie-Josée Rollier</i>	<i>Gymnase de La Cité</i>
<i>Isabelle Roy</i>	<i>Gymnase Auguste-Piccard</i>
<i>Joséphine Ruffieux</i>	<i>Bibliothèque municipale de Lausanne</i>
<i>Virginie Schlaefli</i>	<i>Haute Ecole Cantonale Vaudoise de la Santé</i>
<i>Magali Serex</i>	<i>Haute Ecole Cantonale Vaudoise de la Santé</i>
<i>Brigitte Steudler</i>	<i>BCU</i>
<i>Jean-Luc Wermeille</i>	<i>Archives Cantonaux Vaudoises</i>
<i>Marie Wicht</i>	<i>BCU</i>

Membres démissionnaires :

Jean-Louis Cuche	Haute Ecole d'Ingénierie à Yverdon
Chantal Gallarotti	Faculté des Sciences, Uni de Genève
Pamela Jenkins	Bibliothèque municipale d'Entre-Bois
Michel Nicod	Collège Roche-Combe à Nyon
Andrea Olivera	Assistante à l'Unil
Marie-Françoise Piot	
Raphaëlle Revaz	Centre de recherche Nestlé
Valérie Smykowski	Bibliothèque municipale de Lausanne
Cécile Vilas	Bibliothek Zofingen

4. Elections

Le comité rend hommage à Jocelyne Hefti qui quitte le GRBV après 8 ans de collaboration et qui prendra sa pré-retraite à la BCU en novembre. Jocelyne avait rejoint le comité en 2001 à un moment critique pour le GRBV, les statuts n'étant plus respectés pour cause de manque de membres au comité.

Jocelyne adresse quelques mots au comité et remercie également l'assemblée de sa présence. Le GRBV offre une attention à la future retraitée.

Souhaitant que toutes les branches de la profession soient représentées au comité, le GRBV est content qu'Olivier Simioni de la BCU ait accepté de rejoindre le comité. Pour le groupe des bibliothécaires scolaires, Martine Bovet et Camille Dubois sont d'accord de rejoindre le comité.

Fabienne Rosé Longchamp s'est proposée pour reprendre le poste de trésorière. L'assemblée la remercie par avance.

Le comité du GRBV fonctionne beaucoup par échange d'e-mails. Seul le poste de trésorier est attribué à une personne fixe et pour le reste, chacun participe selon ses disponibilités.

Le comité du GRBV se compose dorénavant de 9 personnes :

Nicolas Blanc	(ELSA Consultants)
Martine Bovet	(Bibliothèque de l'Etablissement secondaire de Prilly)
Pierre-Alain Beffa	(Bibliothèque du Gymnase de Beaulieu)
Catherine Comte	(Hotel Institute Montreux)
Camille Dubois	(Bibliothèque de l'Etablissement secondaire de la Planta)
Pascale Engler	(Bibliothèque municipale de Lausanne)
Fabienne Rosé Longchamp	(IMD Information Centre)
Françoise Schilt	(Bibliothèque du CHUV)
Olivier Simioni	(BCU Dorigny)

5. Modifications des statuts du GRBV

Le GRBV est un groupe d'intérêt de l'association Bibliothèque Information Suisse (BIS), anciennement BBS.

Le GRBV doit adapter ses statuts, car deux articles font référence au nom « BBS » et doivent être changés en « BIS ».

Il n'y a pas d'opposition à ces changements.

6. Propositions individuelles

Le comité souhaite proposer un statut particulier aux membres retraités. La question est de savoir si l'assemblée accepte que le montant des cotisations des membres retraités soit diminué, en déduisant la participation à SUD, donc a priori ils n'auront plus besoin car n'ayant plus le statut d'employés.

Pour rappel les cotisations sont composées de :

31.- CHF pour SUD (20.- pour les frais de fonctionnement et 11.- pour la protection juridique)

14.- CHF pour le GRBV

Les membres retraités ne seraient ainsi pas déclarés à SUD.

D'autres professions que les bibliothécaires mais travaillant en bibliothèque sont aussi couvertes par SUD si les personnes concernées font partie du GRBV.

SUD accepte également les inscriptions individuelles.

Jusqu'à maintenant les quelques membres retraités du GRBV paient leur cotisation pleine. Un statut spécial existe aussi pour les membres en formation, et ceux-ci ne paient pas de cotisation.

Olivier Simioni propose que les cotisations ne descendent pas en dessous de 20.- CHF et que nous communiquions clairement que ce prix spécial est offert aux membres retraités uniquement.

Selon Daniel Jaccaz de l'AGBD, les membres retraités de son association paient la moitié de la cotisation, soit 20.- CHF au lieu de 40.- CHF. Aucune protection juridique n'est comprise dans ce montant, mais les membres reçoivent la publication de l'association, le Hors-Texte.

L'assemblée est d'accord d'offrir un statut particulier aux membres retraités. Le montant de la cotisation est voté (14.- ou 20.-). La majorité de l'assemblée vote pour une cotisation à 20.- CHF.

7. Informations sur différents sujets d'actualité :

a) Sommet Mondial sur la Société d'Information

Nicolas Blanc relaie une information proposée par Danielle Mincio. Dans le cadre du Sommet Mondial sur la Société d'Information qui se déroule à Genève du 19 au 22 mai 2009, a lieu le jeudi 21 mai, une conférence sur les bibliothèques particulièrement

innovantes dans divers pays (Mexique, Brésil, Finlande, etc).

La conférence est gratuite mais l'inscription obligatoire.

Plus d'informations sur :

http://www.itu.int/wsis/implementation/2009/forum/geneva/tw_IFLA.html

b) DECFO/SYSREM

Pierre-Alain Beffa précise que les différentes personnes concernées ont été tenues au courant au fur et à mesure des événements. Il revient notamment sur la dernière nouvelle en date selon laquelle le Service du Personnel (SPEV) a fiché toutes les personnes qui ont fait recours auprès de l'instance adéquate. Toutefois, cela ne concerne pas l'ensemble des "recourants".

L'instance de recours n'a pas pu être mise sur pied et les recours sont actuellement traités par le Tribunal des Prud'hommes de l'Administration Cantonale (TRIPAC).

Les courriers destinés à l'instance de recours qui n'existe pas ont en fait transité par le SPEV (qui devait les faire suivre à cette instance de recours). Le SPEV en a profité pour ouvrir les courriers et fiché ses employés.

Tout devait être dirigé vers le TRIPAC mais les informations communiquées incitaient les personnes concernées à envoyer leur courrier au SPEV.

Pascal Broulis a d'ailleurs reconnu que les courriers avaient été ouverts.

Pierre-Alain estime qu'il y a clairement une violation des pouvoirs.

La caisse de pension est également un sujet brûlant. Les employés devraient prendre sur leurs épaules les charges dues à l'introduction de DECFO.

Un autre problème est la fixation du 1er salaire à l'engagement. Il semblerait qu'un âge minimum soit déterminé pour commencer un métier et qu'on décide arbitrairement des années d'expériences.

Les fonctions des bibliothécaires seront communiquées au plus tôt cet été.

Le site de l'Etat de Vaud donne des informations sur l'avancée des travaux sur les fonctions.

<http://www.vd.ch/fr/themes/etat-droit/personnel-de-letat/politique-salariale/>

Qu'en est-il des recours pas déposés (ou au mauvais endroit) ? Quelles sont les chances qu'ils aboutissent ?

Pierre-Alain répond que le TRIPAC n'étudiera pas les recours avant la décision du Tribunal cantonal (Cour constitutionnelle) sur le recours de SUD.

Toutefois, le TRIPAC est l'autorité compétente pour tous les cas de transition directe. Le TRIPAC peut donc commencer à travailler dans les fonctions concernées, mais cela ne touche normalement pas les bibliothécaires.

L'ensemble du processus des recours peut prendre plusieurs années, ceux-ci pouvant être traités jusqu'en 2012.

Pascale Engler informe l'assemblée que la commune de Lausanne va lancer sa propre réévaluation des fonctions (appelé EQUITAS), dirigée par la même entreprise qui travaille sur DEFECO.

Les employés de la bibliothèque municipale de Lausanne confirment que comme à l'Etat, aucune transparence n'est de mise.

Le GRBV soutient activement tous les collègues concernés.

D'autres informations sur le site de SUD

http://www.sud-vd.ch/politique_generale_finances_publicques/decfo_sysrem/index.html

Isabelle Plan souhaite vivement remercier Pierre-Alain qui s'est investi sans compter dans le dossier DECFO-SYSREM. Il est applaudi par l'assemblée.

c) Bibliothèques scolaires

Dossier du groupe de travail mandaté par l'Etat sur les bibliothèques scolaires

Camille Dubois fait part à l'assemblée des activités du Groupe de Travail des Bibliothèques Scolaires (GTBS).

Le groupe de travail mandaté par la DGEO a rendu son rapport il y a presque deux ans. Ce rapport est toujours confidentiel mais tout le monde l'utilise, notamment le SPEV. Effectivement des annonces de poste sont parues dans la presse se calquant sur les recommandations du rapport. Ces annonces faisaient notamment allusions à un cours de formation continue qui n'existe pas.

Toutefois, des postes de bibliothécaires ont été créés notamment au Mont-sur-Lausanne, à Nyon, Cugy et Ollon et des professionnels ont été engagés.

Ces bibliothécaires sont engagées par les communes (alors que ces postes étaient justement passés des communes au canton dans le cadre d'ETACOM, il y a quelques années). Cet état de fait violerait d'ailleurs une votation du Grand Conseil.

Sur ce point, le GTBS a écrit à Mme Bossuat (Directrice administrative et financière de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO)), mais cette dernière leur a demandé de ne pas ébruiter cet état de fait.

En fait, les bibliothécaires sont engagées par les communes, selon l'échelle des salaires des communes, mais celles-ci refacturent ensuite les charges salariales au canton.

Camille Dubois estime que les bibliothécaires ne sont toujours pas reconnu(e)s comme partenaires essentiel(les) au sein des écoles.

Marie Nicolet de la CLP signale que la communauté a été alertée par des personnes en place dans des bibliothèques scolaires et au bénéfice de la formation CLP qui craignaient pour leur poste de travail. La CLP a envoyé un courrier à Mme Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

Camille assure que les conclusions du rapport du groupe de travail n'étaient en aucun cas de licencier ces personnes mais d'assurer l'engagement de bibliothécaires professionnel(le)s dans la création de nouveaux postes ou de départs à la retraite.

Selon Pierre-Alain Beffa, l'Etat n'a aucun intérêt à licencier les bibliothécaires CLP car elles ont un salaire inférieur aux autres bibliothécaires.

Mme Nicolet assure pourtant que dans le cas étudié à la Tour-de-Peilz, la perte de salaire était importante.

Cahier des charges

Le groupe de travail avait rédigé un cahier des charges, mais la DGEO ne souhaite pas l'utiliser. Elle demande donc à chaque direction de fournir son propre cahier des charges. Pierre-Alain Beffa pense qu'il est plus facile de dévaloriser la fonction de bibliothécaire si le cahier des charges est moins clair.

A ce sujet, le GBTS a contacté par écrit Mme Anne-Catherine Lyon.

12 bibliothécaires ont fait recours auprès de l'instance inexistante !

Nouveau groupe de travail

Toujours dans le contexte du rapport du groupe de travail, Nicolas Blanc nous informe qu'il a reçu la visite de Mme Avellan, Responsable de la Bibliothèque-Médiathèque HEP-VD et de M. Toquard, chef de projet informatique à l'Etat.

Suite au rapport du groupe de travail, ces deux personnes ont été mandatées pour faire un tour de la question informatique et doivent rendre leurs conclusions au mois de juin 2009. Outre la réunion avec Nicolas Blanc, employé d'Elsa Consultant, concepteur de BiblioMaker, ils ont aussi été visiter la bibliothèque du Gymnase de Payerne qui utilise le logiciel libre Koha.

Un nouveau groupe de travail devrait être constitué à l'automne pour travailler sur ce sujet particulier.

Dossier paru dans l'Educateur

Le GTBS a participé à l'élaboration d'un dossier spécial paru dans le premier numéro 2009 de l'Educateur.

<http://www.le-ser.ch/educateur/doss/archives.php?reference=358>

d) Rencontres associatives romandes et actualités BIS

Le GRBV, l'AGBD (Genève), l'ABF (Fribourg), le GVB (Valais) et l'association Jurassienne se rencontrent 2-3 fois par année.

Dans le cadre de ces réunions, une liste de formateurs a été échangée.

Les associations décernent chaque année le Prix romand de bibliothéconomie. Cette année il y aura deux remises de prix à cause du changement de cursus de la HEG. Ce sont aux étudiants de soumettre leur travail de diplôme. Les associations ne sont jamais submergées par le nombre de travaux soumis à la lecture.

Les bibliothécaires jurassiens ont abordé la problématique des diplômes CLP.

Par courrier, l'association BIS a informé le GRBV que si le groupe voulait bénéficier d'une aide financière pour un projet ponctuel il était nécessaire qu'un minimum de 75% de ses membres fassent partie de BIS. L'association BIS souhaiterait donc recevoir la liste des membres du GRBV.

Le comité s'est renseigné pour s'assurer que la liste des membres ne serait pas utilisée à des fins promotionnelles. La BIS a uniquement besoin des noms et prénoms des membres afin de faire des comparaisons avec sa propre liste.

Selon une approximation faite dans l'assemblée, près de la moitié des personnes présentes sont membres individuelles de la BIS.

Une enquête plus approfondie sera envoyée à tous les membres dans les prochains mois afin d'établir des profils plus précis.

Pierre-Alain Beffa explique que le GRBV ne reverse pas d'argent à la BIS. Par contre il est très avantageux de faire partie de l'association suisse si l'on désire suivre des cours de formation continue. Les rabais accordés aux membres sont importants.

Nicolas Blanc précise que le site du GRBV est hébergé sur le site de la BIS, mais qu'il est tout à fait envisageable de l'héberger sur un autre serveur. L'AGBD est d'ailleurs en train de créer son propre site.

e) Formation AID

Laurent Longchamp, enseignant aux classes de 1ere année AID, nous donne quelques nouvelles de la formation AID.

Il signale qu'une annonce pour la formation AID est parue dans la Tribune de Genève, car l'Etat de Genève a décidé d'ouvrir une classe pour les AID dès la rentrée d'août 2009. Il y aura donc une classe à Lausanne à l'EPCL (si moins de 24 élèves, sinon deux classes devront être ouvertes) et une classe à Genève, au Collège Nicolas Bouvier.

Anne-Marie Pittet prépare le PV d'une séance qui a lieu au début avril sur la formation des AID. Il sera diffusé sur Swiss-lib.

Françoise Schilt demande s'il y aura donc plus d'apprentis du fait de l'ouverture d'une nouvelle classe à Genève.

Laurent Longchamp répond que non, mais les apprentis seront seulement repartis différemment. Pour l'année scolaire 2008-2009, seulement 8-10 apprentis auraient été susceptibles de suivre les cours à Genève. Normalement les AID de Nyon ou Gland devraient se rendre aux cours dans leur canton, soit à Lausanne. Par contre les autres cantons pourraient envoyer leurs apprentis à Genève.

Anais Mermillod souligne le fait qu'il y aura donc deux formations différentes, à Genève et à Lausanne ?

Ce sera en effet le cas, comme dans la plupart des autres professions qui offrent des formations dans chaque canton.

f) Soirée récréative du GRBV

Le comité du GRBV souhaite organiser une soirée récréative cet automne. Il propose notamment :

- visite du Musée Romain de Vidy (<http://www.lausanne.ch/view.asp?DomID=64126>)
- visite du MUDAC (<http://www.mudac.ch/>) qui exposera notamment le plus beau livre suisse et qui proposera une exposition sur l'éditeur La Joie de Lire.

Le comité aurait souhaité visiter en avant première le Rolex Learning Center de l'EPFL, suite à la conférence donnée sur le projet en novembre 2007, mais cela ne sera pas possible avant le printemps 2010.

g) Bibliothèque Municipale de Lausanne (BML)

Pascale Engler nous donne des nouvelles de la BML. Il y a une année, la BML annonçait qu'elle allait ouvrir le samedi, et c'est effectivement le cas depuis le 7 février 2009. Très peu de publicité a été faite sur cette ouverture, mise à part un article dans le 24 Heures. De manière générale, le nombre de prêts diminue. Les samedis la BML fait environ 500 prêts ce qui n'est pas beaucoup.

Les employés à qui l'on demande toujours plus avec les mêmes moyens, sont surchargés, démotivés, et très fatigués. L'équipe de direction est toujours en coaching.

h) Worldcat

David Aymonin informe l'assemblée que le réseau IDS (Informationsverbund Deutschschweiz : <http://www.informationsverbund.ch/5.0.html?&L=1&cHash=5daf2a582b>) a adhéré à Worldcat, sorte de méta-catalogue proposé par l'OCLC (Online Computer Library Center : <http://www.oclc.org/fr/fr/default.htm>).

Worldcat propose un réservoir de notices très important et offre une excellente visibilité sur Internet. Il contient notamment beaucoup de notices de bibliothèques francophones. La Bibliothèque Nationale suisse est déjà membre de Worldcat. Rero pourrait aussi rejoindre le réseau et les bibliothèques municipales pourraient aussi bien le faire.



Nicolas Blanc se demande comment cela se passe concrètement.

David Aymonin explique que l'on peut pomper les notices. L'adhésion à Worldcat a un coût, mais il s'agit d'un investissement inférieur au projet Swissbib qui consisterait à réunir tous les catalogues des bibliothèques universitaires suisses.

Pierre-Alain Beffa imagine que le travail de migration des données est important pour pouvoir intégrer Worldcat.

Mais celle-ci devrait être assez facile avec un format standard.

David Aymonin se demande si cela vaudrait la peine de garder Virtua si RERO passait sur Worldcat ?

L'assemblée se termine et est traditionnellement suivie par la verrée organisée par Pierre-Alain Beffa et Fabienne Rosé Longchamp.

Lausanne, mai 2008
Fabienne Rosé Longchamp